

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Votants : 44

Date de convocation du Conseil communautaire :

Le 17/09/2020

Le 24 Septembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Ingrid BESSON (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD).

Secrétaire de séance : Marcel BABAD.

OBJET : MOBILITE DURABLE – Lancement d'un schéma directeur des modes actifs sur le territoire de la CCDSV et demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Etat.

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge de la mobilité durable, présente le projet de réalisation d'un schéma directeur des modes actifs sur le territoire de la CCDSV et la demande de subventions attenante auprès du Conseil Départemental de l'Ain et de la Préfecture de l'Ain dans le cadre du plan de relance et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Les modes actifs sont les modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire, telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette, les rollers, etc. Ils sont également appelés modes doux. Le déploiement d'un schéma directeur des modes actifs permet :

- De répondre à l'enjeu climatique lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en proposant un nouveau moyen de déplacement alternatif à la voiture individuelle ;
- De répondre à une attente sociétale de plus en plus marquée.

Dans les faits, ce schéma consiste à établir un état des lieux territorial, à formaliser les enjeux et les priorités de développement de la thématique et enfin à coordonner le déploiement d'un programme d'actions, orienté autour des mobilités quotidiennes et du tourisme. Ce programme a pour objectif de participer à la transition énergétique et pour cela, de préparer la réalisation d'un programme d'investissements sur 10 ans autour de 3 grands volets :

- Le développement des infrastructures à destination des modes actifs
- Le développement des services ;
- La communication et la promotion des modes actifs sur le territoire.

Le coût de la réalisation de ce schéma est estimé à un montant de 40 000 € HT. Le plan de financement du projet est le suivant :

| Dépenses | | | Recettes | | |
|---------------------------------|-----------------|------------|---------------------------------|-----------------|------------|
| Détails | Montant HT (€) | En % | Financements | Montant HT (€) | En % |
| Réalisation du schéma directeur | 40 000 € | 100 | Autofinancement | 14 000 € | 35 |
| | | | Co-financements demandés | | |
| | | | Conseil Départemental de l'Ain | 10 000 € | 25 |
| | | | Etat - DSIL | 16 000 € | 40 |
| TOTAL HT | 40 000 € | 100 | TOTAL HT | 40 000 € | 100 |

Afin de mettre en œuvre cette opération, la CCDSV souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil départemental de l'Ain dans le cadre du Plan vélo 01 2017-2021 et de l'Etat au titre du plan de relance / DSIL sur l'axe transition écologique – développement des solutions de transports innovantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de réalisation d'un schéma directeur des modes actifs sur le territoire de la CCDSV et le plan de financement prévisionnel pour un montant total HT évalué à 40 000 € ;
- ✓ **DE SOLLICITER** des subventions auprès du Conseil départemental de l'Ain et de l'Etat pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à ces demandes ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain de pouvoir commencer cette étude par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2020 section fonctionnement.

A Trévoux, le 24/09/2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 29 SEP. 2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200924-2020C111-MD

Affichage le : 29 SEP. 2020

Le Président,
Marc PECHOUX

